

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel Jeudi 17 juillet 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : MARTIN P., LECHER P., DUBREUIL A., BRODIN G., TABUTIN M., LECLERC C., DAUGERON D., JANNOT C., ABRANOWITCH S., PENAUD J.P., PICARELLI V., VENUAT J., LHOPITEAU A., VALLET F., MARTIN J.P., DUBREUIL J.C., NOWAK P., PHILIPPON A., LAMY R., BEAUFILS W., DUMONTET J.M.

Délégués excusés : COULANJON J., DEVAUX L., AUGIAT J.C., CHABROL J.E., GALLEAZZI J., DUMONTET B., MERVAUX M.P., NURY S., PETIT E., MALLET B.

L'ordre du jour était le suivant :

- ✓ Projet de mutualisation de sites internet
- ✓ Travaux de la commission « tourisme » : projet d'étude sur la requalification des campings
- ✓ Travaux de la commission « économie »
- ✓ Accessibilité des handicapés aux établissements recevant du public
- ✓ Bilan de la Rencontre des Arts
- ✓ Acquisition d'un petit terrain à l'arrière de l'écogite pour la mise en place d'équipements complémentaires
- ✓ Reconduction des contrats aidés de Madame Charles et Monsieur Taboulot
- ✓ Reconduction du bail de l'association « Pouss' Lumière »
- ✓ Questions diverses

Projet de mutualisation de sites internet

Madame Céline EXCOFFON rappelle en préambule que seules aujourd'hui les communes d'Huriel, Saint Sauvier et Saint Désiré (outre la Communauté de Communes) sont présentes sur Internet par le biais d'un site.

Deux types de publics vont visiter ces sites : les habitants de la commune en recherche d'informations et les touristes (84 % des français vont sur Internet pour réserver leurs vacances).

Fort de ce constat, elle propose un projet de création de plateforme de sites mutualisés. Chaque commune du territoire aurait son propre site avec un graphisme indépendant, une architecture particulière. Il y aurait un portail commun qui se nourrirait des informations publiées. A partir de celui-ci, une newsletter serait faite et pourrait être imprimée.

Dans chaque commune, une borne d'accès serait implantée avec des accès à des services tels que la CAF, Sécurité Sociale, etc

Une page facebook liée à chaque site pourra être réalisée et sera complémentaire au site.

La création de cette plateforme n'est pas très compliquée mais a un coût et devra faire l'objet d'un appel d'offres auprès de professionnels.

La question cruciale concerne la maintenance de cet espace afin de garantir l'actualité des informations. L'objectif sera de négocier un forfait illimité d'intervention du professionnel afin d'avoir une réactivité optimale.

Le coût de cette opération est de l'ordre de 42 500 € sur 3 ans. Cette opération pourra certainement bénéficier de cofinancement du Conseil Régional et de l'Europe.

Le Conseil Communautaire attentif à ce projet qui permettrait d'entraîner toutes les communes sur le thème du développement numérique décide de poursuivre la réflexion en l'affinant.

Travaux de la Commission Tourisme

Les projets suivants ont été identifiés par la commission :

✓ Réflexion à engager sur la requalification des campings d'Herculat et d'Huriel

A ce titre, une courte étude confiée à un cabinet spécialisé permettrait d'établir un diagnostic et de déterminer des voies de requalification en termes de gamme, de positionnement, de clientèle potentielle.

Une consultation a été lancée à laquelle deux bureaux d'étude ont répondu, le cabinet MLV (Devis : 5 122,50 € HT) et le cabinet Hôtel Actions (Devis : 5 525,00 € HT)

Le Conseil Communautaire décide de lancer cette étude et de la confier au cabinet MLV. Une demande de subvention au titre du LEADER sera sollicitée.

✓ Réhabilitation des chalets loisirs de la Communauté de Communes à Mesples et Treignat

Ces derniers sont à resuivre et le mobilier doit être revu (literie, décoration, etc). L'isolation devra également être repensée.

✓ Ecogîte de Mesples

Des équipements supplémentaires sont à prévoir, notamment une aire de jeux pour les enfants qui est très demandée par les familles. A ce titre, une parcelle d'environ 400 m² pourrait être acquise à l'arrière du gîte. Le propriétaire étant favorable à cette vente, le Conseil Communautaire valide le projet d'acquisition sachant qu'au préalable une estimation du coût sera demandée au service des Domaines.

Par ailleurs, des équipements complémentaires, type jacuzzi, pourraient être ajoutés après vérification de leur prix et de leur adaptation à l'hébergement et aux besoins de la clientèle.

✓ D'autres équipements immobiliers ont été envisagés type gîte de groupes à Huriel ou à Treignat

✓ Réflexion engagée sur la reprise de l'hôtel restaurant d'Huriel

L'idéal serait de disposer à Huriel d'une hôtellerie et d'une restauration de très bonne qualité qui compléterait les efforts fait au niveau du village d'art et de l'aménagement du bourg. La propriétaire du George Sand qui arrive à l'âge de la retraite est ouverte à une collaboration avec la Mission Accueil du Conseil Général pour la recherche d'un repreneur.

✓ Evolution du Point Info Tourisme

Le fonctionnement actuel du PIT est à revoir à l'échelle communautaire avec l'embauche d'un professionnel du tourisme pour chapeauter la structure. Le Conseil Communautaire décide de modifier les statuts pour prendre cette compétence à partir du 1^{er} janvier 2015 (cette décision sera néanmoins à valider lors du prochain Conseil Communautaire car elle n'avait pas été prévue à l'ordre du jour de l'assemblée).

✓ Amélioration de l'efficacité de l'entretien des chemins de randonnées

Le Vice-Président explique que l'entretien des chemins suppose un suivi rigoureux. Or, il s'avère que les employés effectuent souvent d'autres missions au niveau des bâtiments ce qui pénalise le travail

d'entretien des chemins. Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire convient de recruter une personne supplémentaire en Contrat Aidé ou Contrat Avenir pour accomplir ces missions d'entretien.

Commission économie

Les projets suivants ont été identifiés par la commission :

✓ Agrandissement de la Zone des Richardes

Ce projet se trouve soumis à la modification du SCOT qui autorise les agrandissements de zone à condition que 75 % des espaces dédiés aux entreprises soient occupés sur un territoire ce qui n'est pas le cas en raison de la disponibilité de terrains sur la zone de Souvol.

✓ Zone de la Chapelaude

Comment inciter à l'acquisition des terrains ? La commission s'est posée la question de la construction d'un nouvel atelier pour la location.

✓ Valorisation du Pays d'Huriel dans le contournement de Montluçon

✓ Mise en place d'un répertoire des artisans

Le site de la Communauté de Communes sera modifié pour faire apparaître un listing complet des artisans. Un répertoire des métiers papier sera également imprimé.

✓ Coaching numérique

Réalisation d'un questionnaire auprès des artisans pour leur besoin en informatique (formation, site Internet, etc).

✓ Saint Désiré : bâtiments à réhabiliter pour du stockage à destination des artisans

✓ Pose de produits du village d'art dans d'autres secteurs du canton (exemple Chambérat)

Accessibilité des handicapés

Monsieur Alain DUBREUIL rappelle que tous les bâtiments recevant du public doivent être accessibles aux handicapés. Le 26 février 2014, l'agenda d'accessibilité programmé a été mis en place. Il prévoit que les communes doivent déposer un dossier avant le 1^{er} janvier 2015 pour pouvoir disposer d'un délai supplémentaire de mise en accessibilité. Si la procédure n'est pas mise en route, des amendes de 1 500 € par ERP peuvent intervenir.

Il propose donc de réaliser un tableau des ERP du territoire avec les catégories (de 1 à 5) à partir duquel un diagnostic pourra être fait et qui devra être certifié par un organisme agréé.

Un groupe de travail est constitué pour travailler sur cette question :

- Raymond LAMY
- Christophe LECLERC
- Pierre MARTIN
- Jean-Elie CHABROL
- Jean-Claude DUBREUIL

Bilan de la Rencontre des Arts

Le bilan est positif en termes de fréquentation, de satisfaction des clients. Mais on s'aperçoit que cette manifestation ne met pas suffisamment en valeur les artisans du territoire. Une nouvelle réflexion est engagée avec le groupe d'artisans pour revoir la forme de la manifestation et pour prévoir différentes autres animations au cours de l'année (journée du patrimoine, journée européenne de l'artisanat d'art).

Reconduction des contrats aidés de Madame A. CHARLES et Monsieur J.F. TABOULOT

Le Conseil Communautaire approuve la reconduction des contrats aidés de Madame Alexandra CHARLES (chargée de l'entretien de l'écogîte et des gîtes de Mesples et Saint Sauvier) qui se termine le 31 août 2014 et de Monsieur Jean François TABOULOT (service Environnement) qui se termine le 17 septembre 2014.

Reconduction du bail de l'association Pouss'lumière

Le Conseil accepte de reconduire le bail de l'association Pouss'lumière et de le transformer en bail professionnel de 6 ans.

Questions diverses

✓ Point sur la signalétique

Lors de la rencontre d'Emilie COQUELUT avec les hébergeurs, plusieurs demandes de signalétique sont ressorties :

- Mme Micheau – Hôtel George Sand – HURIEL
- Mme Dufraigne – Chambres d'hôtes La Roseraie – SAINT-DESIRE
- Mme Nicolas – Chambres d'hôtes Les Malvaux – HURIEL
- Mme Réggazoni – Chambre d'hôtes Halte Bohème – CHAMBERAT
- M. Begouen – Gîte Le Boucheroux – ARCHIGNAT
- M. Momiron – Gîte Le St Martinien – SAINT-MARTINIEN
- M. Verneiges – Gîte La maison do Boueix – TREIGNAT (demande d'un second panneau)
- Mme Pison – Gîte Le Moulin d'Herculat – TREIGNAT (inversion du sens de pose du panneau)

Monsieur BEAUFILS regrette par ailleurs que cette signalétique n'ait pas concerné les artisans. Il lui a été expliqué que le volet touristique et hébergement avait été mis en avant et qu'une signalétique des artisans ne recevant pas de clientèle chez eux n'était pas apparue opportune. Ils seront cependant listés sur le site de la Communauté de Communes.

✓ Subvention du budget principal pour abonder le budget de l'atelier de Chazemais

La somme de 3 000 € sera transférée par Délibération Modificative du budget général au budget annexe de l'atelier de Chazemais pour couvrir les frais inhérents à la location des locaux (vitres blindées, grilles, etc).

✓ Augmentation des tarifs de l'écogîte

Le Président explique qu'il est nécessaire de fixer les tarifs de location de l'écogîte qui seront applicables au 1^{er} janvier 2015. Il propose une augmentation du tarif à la semaine pour la saison estivale car celui-ci s'avère inférieur aux pratiques sur le département de l'Allier. Il propose par ailleurs d'accepter dès à présent le principe de location au week end en période estivale dans la mesure où le gîte n'est pas loué dans le mois qui suit. Des tarifs devront également être définis.

Les tarifs seront modifiés comme suit :

- en période estivale à compter du 1^{er} janvier 2015 :

○ 1 nuit :	297 €
○ 2 nuits :	539 €
○ 3 nuits :	726 €
○ Nuit supplémentaire :	120 €
○ 4 nuits :	846 €
○ Semaine (5 à 7 nuits) :	1 100 €
○ 8 nuits :	1 220 €
○ 9 nuits :	1 340 €
○ 10 nuits :	1 460 €
○ 11 nuits :	1 580 €
○ 12 nuits :	1 700 €

- tarifs de location du gîte en entier au week end pendant la saison estivale dans la mesure où il n'est pas loué dans le mois qui suit dès le 17 juillet 2014 :

○ 1 nuit :	297 €
○ 2 nuits :	539 €
○ 3 nuits :	726 €
○ Nuit supplémentaire :	110 €

✓ Mobilité

La question de la mobilité à l'intérieur du territoire sera retravaillée par la commission suivante :

- Marie-Pascale MERVAUX
- Jean-Elie CHABROL
- Pierre MARTIN
- Sylvie ROLLIN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au mardi 9 septembre 2014 à 18 H 00 à la Salle des Fêtes de La Chapelaude.